

DEPARTEMENT DU CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLENAY**

Séance du mardi 3 juin 2025

Nombre de Conseillers
Afférents au Conseil : 13
Présents : 07
Votants : 08

Date de la convocation :
26 mai 2025

Date d'affichage :
27 mai 2025

Présents : Mesdames Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Christelle JOIE, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, William TAILLANDIER.

Excusés avec pouvoir : Caroline ARTHU pouvoir à Cathy BATISTE.

Excusés sans pouvoir : Jean-Michel CAREL, Julien JOURDAINE, Stéphane PETIT, Katia DUSSAPIN, Caroline LALEVÉE LESAGE.

Secrétaire de séance : William TAILLANDIER.

DELIBERATION N° 2025-36

OBJET : Demande de subvention de l'association Le Relais.

Vu la demande de subvention de l'association Le relais basée à Bourges.

Considérant que cette subvention permet à l'association de mettre en œuvre des aides aux victimes du département du Cher. Leur mission est de fournir un accompagnement adapté et personnalisé aux personnes en situation de vulnérabilité ainsi qu'à leur entourage.

Considérant qu'une convention avec l'association des maires du Cher a été signée pour accompagner les élus victimes dans le cadre de leur mandat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le versement de la subvention à l'association Le Relais basée à Bourges pour un montant de 200.00 € (deux cents euros), pour accompagner les victimes et leur entourage.
- Précise que la dépense est inscrite au budget communal.

Pour extrait certifié conforme,
Vallenay, le 03 juin 2025

Le secrétaire de séance
William TAILLANDIER

Le Maire,
Marina DUPUY

